

Circuit des Césars

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE - 41300



©Christelle-Beulle-ADT41

POINT DE DÉPART

Dans le village/Bourg Parking de l'église
Face au syndicat d'initiative, prendre en direction du cimetière. Juste avant le panneau de fin d'agglomération, prendre à gauche la rue des Boussards. Laisser la Pacaudière et prendre le chemin à droite.

ATTENTION UN CIRCUIT PEUT EN CACHER UN AUTRE ET/OU UTILISER DIFFÉRENTS BALISAGES

BALISAGE

Suivez le balisage PR® "barrette jaune"



CHEMIN FAISANT

Le village
La chapelle
L'étang des Césars

RECOMMANDATION

Soyez vigilants sur les routes, particulièrement aux endroits indiqués sur la carte.
Pensez à adapter votre équipement en fonction de votre niveau, de l'itinéraire et de la météo.
Respectez la nature et votre environnement.

CARACTÉRISTIQUES

Type de parcours : Boucle

Durée : 04:50:00

Distance : 17 Km

À DÉCOUVRIR

Pierrefitte-sur-Sauldre, une des plus beaux villages fleuris, se situe au cœur de la Sologne réputée pour ses forêts giboyeuses, ses étangs et son architecture de briques. Vous aurez un condensé de ces spécificités, qui font tout le charme de cette région, en randonnant sur le circuit des Césars.

Le bourg de Pierrefitte-sur-Sauldre, point de départ du circuit, mérite à lui seul une escale avec ses maisons de briques, son église Saint-Etienne et sa chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, érigée en 1600. Les murs à pans de bois, encore visibles aujourd'hui, datent de cette époque.

Pierrefitte-sur-Sauldre c'est aussi un village apprécié des amateurs de nature avec ses vastes étendues de bois, de champs et de landes. Après avoir quitté le bourg, vous découvrirez ces paysages caractéristiques de la région. Vous apercevrez également des fermes solognotes comme celles de la Gouarie et longerez l'étang des Césars. La diversité des paysages et les découvertes architecturales donnent un intérêt tout particulier à cette randonnée.

LE SAVIEZ-VOUS

Outre ce bon parcours dans la campagne solognote, Pierrefitte-sur-Sauldre dispose d'une sentier de découverte de "la grande prairie", zone naturelle constituée de 4 principaux milieux : une peupleraie, une mare, des pâtures et un grande prairie. Cette zone classée zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) est d'une telle richesse qu'elle représente un des plus grands sites du réseau écologique européen Natura 2000.

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
02 54 56 19 59 - <https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr>

Office de Tourisme de Sologne
02 54 83 01 73
<http://www.sologne-tourisme.fr>

